

Le 20 septembre 2018

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

OBJET : DEUXIÈME AVANCE SUR PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – FÊTE DU TRAVAIL (période du 26 août au 15 septembre 2018 – Semaines 2018-35 à 2018-37)

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 30 août dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* (ci-après « l'Organisation ») pour la fête du Travail, couvrant ainsi la période d'abattages du 26 août au 29 septembre 2018.

À la suite de la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 35, 36 et 37 de 2018, l'Organisation a convenu de verser une deuxième avance de 5 \$ aux 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs qui ont livré des porcs durant les semaines 35, 36 et 37, couvrant les abattages du 26 août au 15 septembre 2018. Cette avance sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire sera versée aujourd'hui (20 septembre).

De plus, pour chaque entente des semaines 38 et 39, donc du 17 au 29 septembre 2018, le prix de pool préliminaire sera augmenté de 5 \$ aux 100 kg à l'indice 100. À titre informatif, le prix de pool pour l'entente Qualité-Québec sera de 114 \$ aux 100 kg à l'indice 100.

L'ajustement final du prix de pool préliminaire, couvrant la période du 26 août au 29 septembre, sera versé dans la semaine du 1^{er} octobre 2018.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché